

Bonsoir Maître,

Vous trouverez en pièce jointe la première proposition de la compagnie d'un montant de 238 500.00 francs, soit 36 359.00€.....

Incroyable

Alors que vous avez fait obtenir à Pierre les sommes de 668 477.97€ auxquelles il faut rajouter 336 000€ pour les tierces personnes

C'est pourtant justifié lorsque je vois la vie de mon fils ..

Par contre, je pense à toute ces personnes qui ne peuvent peut être pas se défendre, ne serait-ce que regrouper tous les éléments permettant de constituer un tel dossier,

et en sachant combien de fois j'ai failli renoncer par désespoir de ne pouvoir y arriver ,

par la violence des mots employés dans les expertises et par le temps (accident 1998)

1ere proposition 2001, nous sommes en 2015. **Enfin je ferme le livre .**

Un grand merci à vous et votre père pour l'avenir de mon fils ..

Laurence